



mercredi 2 septembre 2015

C'est la rentrée à l'Institut méditerranéen des métiers du spectacle (IMMS)

Stéphane BOUILLON, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône inaugurerà l'Institut méditerranéen des métiers du spectacle (IMMS) implanté à la Friche Belle-de-Mai à Marseille.

jeudi 3 septembre, à 11h30

Destinée à accueillir les élèves de 3ème année de l'Ecole régionale d'acteurs de Cannes (ERAC) et l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle d'Avignon, cette structure est l'aboutissement d'une volonté commune de l'Etat, du Conseil régional, de la Ville de Marseille et de la Friche Belle-de-Mai. L'articulation facilitée entre les années de formation et l'entrée dans la vie professionnelle, ou encore le développement de l'apprentissage et de nouvelles modalités de création, sont autant de pistes que l'IMMS propose d'approfondir.

En créant une synergie unique entre les acteurs et les techniciens des arts de la scène, Provence-Alpes-Côte d'Azur devient une région pilote en matière de formation artistique.

A travers cet équipement, s'exprime pleinement la politique du ministère de la Culture et de la Communication de soutien à la création et l'économie de la création. L'IMMS répond ainsi à la volonté de l'État de renforcer les formations culturelles et favoriser l'insertion sur le marché du travail des étudiants des établissements de l'enseignement supérieur de l'art. Le ministère de la Culture et de la Communication s'est engagé dans un vaste chantier de structuration de l'enseignement supérieur culturel afin de lui donner une dimension internationale et de favoriser la professionnalisation des jeunes artistes en veillant notamment à tisser des liens plus étroits avec les milieux professionnels concernés. **Ce projet s'inscrit également dans un projet d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain soutenu par l'État.** En effet, il est essentiel d'entretenir le maillage offert par le réseau des établissements de l'enseignement supérieur artistique, ancrés dans les territoires au contact des acteurs économiques et culturels locaux. Ce lieu dédié à la formation répond ainsi aux enjeux locaux de développement territorial en créant une synergie avec les usagers et les projets développés par la Friche Belle-de-Mai et en mutualisant des équipements de grande qualité.

Contacts Presse

DRAC, Catherine Cauche – chargée de communication : 04 42 16 19 16, catherine.cauche@culture.gouv.fr
Préfecture de région, Tessa Fréchier-Mey – chargée de communication : 04.84.35.45.68, tessa.frechier-mey@paca.pref.gouv.fr